

Accompagner les entreprises pour répondre aux enjeux de la transition numérique de leur activité dans le territoire

Constat



Les entreprises de l'OpcO EP et la transition numérique

- ▶ **47%** des entreprises considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une **modernisation** de leurs **outils informatiques** et le **renforcement** de leur présence sur internet.
- ▶ **44%** disposent d'un **site de vente en ligne**.
- ▶ **52%** comptent développer ou renforcer leur **relation client digitale**.

Source : Questionnaires REFLEx OpcO EP
Décembre 2022

Les enjeux

- **Sensibiliser et accompagner** les entreprises dans l'appropriation du numérique
- **Analyser les besoins** et le degré de maturité en matière de numérique de l'entreprise
- Valoriser la **marque Employeur** du territoire via le numérique

Le territoire ACCM s'engage dans la transition numérique

- La CA ACCM s'implique dans le numérique au travers du déploiement de la fibre, de son soutien financier aux espaces régionaux internet citoyens (ERIC) et autres actions d'inclusion numérique.
- Plusieurs projets traduisent cette orientation comme le Projet d'Arles Créative pour développer un nouveau modèle économique tourné vers l'industrie du futur avec la création d'un campus connecté et de nouvelles filières de formation ou le tiers-lieu numérique à Arles et le Hub créatif ouvert aux étudiants en 2023.

De nombreux diagnostics réalisés sur la transition numérique auprès des entreprises

- Les Chambres consulaires, les OpcO ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics sur le numérique auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

Des intentions sur le développement numérique exprimées par les entreprises

- Les enquêtes révèlent des besoins réels des entreprises à développer l'usage du numérique mais peu d'entre elles forment leurs collaborateurs sur ces questions.
- Pour beaucoup, il s'agit de partir d'abord des usages, lesquels peuvent être différents selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise, avant de bâtir une stratégie de développement du numérique.

L'anticipation des risques liés au numérique

- Les entreprises sont peu préparées aux risques liés au numérique (piratage, RGPD, e-réputation...).
- Les usages du numérique doivent s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles de l'entreprise dans ce domaine.

Pistes d'actions

- 1 Exploiter les diagnostics pour définir une stratégie numérique**
 - Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'actions territorial d'accompagnement des entreprises et des salariés.
- 2 Proposer aux entreprises des accompagnements personnalisés**
 - Proposer une prestation Appui Conseil Numérique.
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- 3 Accompagner la transformation numérique des entreprises**
 - Développer des actions en commun avec l'ensemble des partenaires.
 - Développer la marque Employeur par le numérique.
Exemple : utilisation des réseaux sociaux...
 - Développer l'activité des entreprises sur le net.
Exemple : des formations au e-commerce, click & collect...
 - Amener les entreprises à protéger leurs activités et sécuriser leurs transactions sur le net.
- 4 Développer et encourager l'utilisation des tiers-lieux numériques mis en place par l'ACCM**
 - Informer les entreprises sur l'existence et le rôle des tiers-lieux numériques.
 - Favoriser l'utilisation de salles équipées pour la formation à distance.

Partenaires presentis

CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, prestataires de formation, association de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises...